

Joffrin, journaliste, juge de Siné : une question « factuelle », dit-il

Une phrase de Siné a mobilisé contre elle et son prétendu antisémitisme les grandes consciences sans lesquelles nous ne saurions pas quoi penser [1].

De Philippe Val, écrivions-nous [2], nous n'avons, provisoirement, rien à dire que nous n'ayons déjà dit depuis longtemps, tant ses qualités de patron de presse et de journaliste, attachés l'un et l'autre à un usage immodéré des calomnies, nous sont depuis longtemps familières. De Bernard-Henri Lévy, écrivions-nous aussi, nous ne dirons, provisoirement, rien de plus : c'est grâce à son propre soleil qu'il brille à tous propos et en toutes saisons.

Laurent Joffrin, en revanche, en sa double qualité de journaliste et tenancier de la « Maison commune de toute la gauche » (c'est ainsi qu'il présente *Libération* [3]...) mérite toute notre attention (que nous aurions pu accorder, il est vrai, à quelques autres). Il la mérite d'autant plus que dans le jour où il éditorialise, il saute de surcroît de « rebond » en « rebond ». Consacré à la phrase de Siné, un premier « rebond » - « *Charlie Hebdo : sanctionner l'antisémitisme* » - nous avait déjà valu d'éprouvantes leçons d'arrogance et d'ignorance. Quant au second ...

... Sous le titre « Siné, suite... », le directeur de *Libération*, en homme de raison (évidemment...), réagissant à l'émotion (forcément...) suscitée par sa précédente leçon de journalisme (et de morale), annonce dans un nouveau « Rebond » publié le 28 juillet : « *Le « rebond » publié sous ma plume vendredi (« Charlie Hebdo : sanctionner l'antisémitisme») a suscité quelque émotion, notamment sur les forums du site Liberation.fr. Bien entendu, nous donnerons la parole dans le journal à ceux qui pensent autrement. Quelques précisions, en attendant.* »

Quelles précisions ? « *Outre l'emploi dans mon texte d'un mot inapproprié (1), la question principale est factuelle* », déclare Laurent Joffrin.

Fugitive apparition et introuvables précisions

Quel est ce « mot inapproprié » qui est si peu important qu'il n'est mentionné que dans la simple note consacrée à son emploi ? Ladite note nous l'apprend. « (1) *L'apparition du mot « race » dans un texte antiraciste n'est pas heureuse* », concède Laurent Joffrin qui poursuit : « *Ainsi, comme la chose a été corrigée immédiatement sur le Net, il faut lire dans l'article de vendredi : « On peut choisir sa religion mais pas son origine.* » L'emploi du mot « race » ? Une simple « apparition »... Une faute grossière ? Même pas : tout juste une maladresse stylistique. Laurent est avec Joffrin d'une grande indulgence...

... que l'on pourrait partager si la connerie était reconnue pour ce qu'elle est : une grave connerie (que nous avons relevée ici-même, sous le titre « Laurent Joffrin et la "race" juive » : un "mot mal choisi", dit-il ».

Reste donc la « question principale » qui serait « factuelle ». Laurent Joffrin la résume ainsi : « *Les défenseurs de Siné clament que son texte n'a rien d'antisémite. Je tiens qu'il l'est : tout est là, l'association du juif, de l'argent et du pouvoir dans une phrase qui stigmatise l'arrivisme d'un individu (il s'allie à une juive riche pour parvenir) fait partie des clichés les plus classiques de cette littérature. Voilà mon raisonnement. Il existe de nombreux livres sur la question, les pétitionnaires peuvent s'y reporter avec profit.* »

Qu'y a-t-il de « factuel » dans cette juxtaposition d'assertions péremptoires ? Rien. Des précisions ? Aucune. Un raisonnement ? Aucun. Laurent Joffrin répète (parfois au mot près...) ce que d'autres ont dit avant lui. Par exemple Yvan Rioufol, sur son Blog : « *Il y a de l'antisémitisme dans l'amalgame entre le juif, l'argent, le pouvoir* [4]. »

Journaliste scrupuleux, Joffrin s'est enquis de l'origine de la phrase de Siné. Et pour cela, il a lu... *Libération*. En effet, à l'occasion du voyage de Nicolas Sarkozy en Israël, *Libération*, le 23 juin 2008 publiait un article de Christophe Ayad et Antoine Guyal, intitulé « Sarkozy comme chez lui en Israël ». On pouvait y lire que Nicolas Sarkozy avait appris après la mort de son grand-père - Beniko (dit Benedict) Mallah - que celui-ci était un juif converti au catholicisme pour épouser une femme de cette confession. Nicolas Sarkozy aurait été profondément marqué par un autre épisode : son grand-père, avec sa famille s'était exilé en Corrèze pendant la Deuxième Guerre mondiale, « *par crainte d'être rattrapée par les origines juives de Benedict* », avant de revenir à Paris à la fin de la guerre.

L'article se poursuit ainsi : « *Patrick Gaubert, président de la Licra et ami de Nicolas Sarkozy, assure n'avoir jamais parlé de ces questions avec lui.* "Nous partions parfois en vacances ensemble avec une bande de copains juifs à moi, mais ne parlions jamais de religion." *Il remarque qu'aujourd'hui, le fils de Nicolas Sarkozy, Jean, vient de se fiancer avec une juive, héritière des fondateurs de Darty, et envisagerait de se convertir au judaïsme pour l'épouser.* "Dans cette famille, on se souvient finalement d'où l'on vient", *s'amuse-t-il.* »

Des mêmes informations (dont l'une est mise au conditionnel) mentionnées par le Président de la Licra, Siné tire une toute autre conclusion : « *Il fera du chemin dans la vie, ce petit !* », s'amuse-t-il.

Histoire d'amour assortie d'un retour aux origines ou conversion cynique sous-tendue par un arrivisme foncier ? La même information (les fiançailles « *avec une juive, héritière des fondateurs de Darty* ») et une même rumeur (Jean Sarkozy envisagerait de se convertir au judaïsme pour épouser sa fiancée) font l'objet de deux interprétations opposées [5]. En quoi douter de la sincérité de Jean Sarkozy serait antisémite ?

Qu'importe à Laurent Joffrin qui part de l'évidence qui s'est imposée à lui à la suite de ses nombreuses lectures ; des lectures qu'il recommande... sans en citer aucune. « *À partir de là* », dit-il...

« *À partir de là* », les demi-vérités du second « Rebond » prolongent sans les effacer les mensonges du premier.

[1] Et qui se sont signalés par une « tribune », parue dans *Le Monde* daté du 1er août, qui félicite Philippe Val et toute la rédaction de *Charlie Hebdo* de son œuvre d'épuration.

[2] Voir sur notre site : « Quand Philippe Val, *Charlie Hebdo* et BHL maltraitent la liberté d'expression... Acrimed soutient Siné ».

[3] Comme on peut le vérifier dans l'article publié sur notre site : « Laurent Joffrin règne sur *Libération* : changement ou faux-semblants ? »

[4] Ivan Rioufol, sur son blog : « Ce que dévoile "l'affaire Siné" », 25 juillet 2008

[5] Comme le relève notamment Delfeil de Ton sur le site du nouvelobs sous le titre « Comment fonctionne la calomnie ».

Omissions et insinuations

Laurent Joffrin ment... Laurent Joffrin ment par omission, même dans les incises et les parenthèses.

Commençons par elles :

« À partir de là, Philippe Val (directeur de *Charlie Hebdo*), attaqué depuis avec une violence haineuse qui en dit long sur la mentalité de ses adversaires (il a même été caricaturé en nazi dans *l'Express* !) a jugé qu'il fallait dissiper le malentendu créé par cette publication.... »

- Philippe Val objet d'une « violence haineuse ? » A quoi Laurent Joffrin fait-il allusion ? Nul ne le sait Mais cette violence haineuse en dirait « long sur la mentalité des ses adversaires ». Cette imputation allusive englobe tous les adversaires et leur attribue une « mentalité » qui dispense de discuter de leurs arguments. C'est « factuel »...

- Philippe Val « caricaturé en nazi dans *l'Express* ? » Soit. Mais par qui et pourquoi ? Pourquoi mentionner *l'Express* (du 24 juillet) et non le dessinateur Plantu ? Parce qu'il aurait fallu convenir que la violence de la caricature (Philippe sous les traits d'un nazi virant Siné de son journal à coup de Rangers) vise à défendre les droits des caricaturistes ? Plantu représente toujours en nervi (et pas toujours à juste titre...), avec tout l'attirail paramilitaire adéquat (tenue de combat, brassard, rangers) les apprentis dictateurs ou les autocrates...« Philippe Val, à son propre jeu... », note dans Bakchich Sébastien Fontenelle qui rappelle au « boss de Libé » que Philippe Val ne se prive jamais d'assimiler sérieusement à des nazis tous ceux qui n'ont pas l'heur de lui plaire [6].

Laurent Joffrin ment... Laurent Joffrin ment par omission, quand il « précise ». Voici, en effet, ce qu'il précise : « À partir de là, Philippe Val [...] a jugé qu'il fallait dissiper le malentendu créé par cette publication. Il a eu raison. Siné l'a d'ailleurs bien senti, puisqu'il est convenu dans un premier temps, avant de se rétracter, d'un texte correctif. »

Pourquoi ne pas dire, comme nous le rappelions dans notre précédent article, que l'on pouvait lire dans *Libération* une déclaration de Siné levant toute ambiguïté, effective ou imaginaire [7] ? Et pourquoi taire, comme nous le rappelions également, qu'il existe des raisons précises pour lesquelles Siné, a finalement refusé de signer le texte ? Philippe Val, dans le numéro de *Charlie hebdo* daté du 30 juillet (qui annonce en « une : « Affaire Siné : Philippe Val dit tout » !...) fait mine de les ignorer. Cavanna affirme n'y rien comprendre. Mais Charb reconnaît clairement ce que Val et Joffrin passent sous silence (et que Siné rappelle dans l'un des deux droits de réponse qu'on lira à la fin de cette article) : la mise au point de Siné qui concédait seulement que « ça pouvait être mal interprété » et s'en excusait auprès de ceux qui interprétaient sa phrase comme un raccourci condamnable, devait être accompagnée d'une déclaration de toute la rédaction qui réprouvait purement et simplement sa phrase. Telle est la raison pour laquelle Siné a refusé de signer la mise au point qui lui avait été demandée.

Poursuivons...

« Siné l'a d'ailleurs bien senti [que Val avait raison], puisqu'il est convenu dans un premier temps, avant de se rétracter, d'un texte correctif. Il est vrai qu'il a déjà été traduit en justice en raison de propos plus anciens et que son soutien récent à l'humoriste Dieudonné ne plaide pas en sa faveur. »

« Il est vrai que » : Joffrin excelle dans les transitions logiques qui n'ont logiquement aucun sens ou qui n'offrent, en guise de précisions, que des insinuations.

D'autant que ce qui est vrai, selon Joffrin, ne l'est qu'à moitié.

Laurent Joffrin ment... Laurent Joffrin ment par omission lorsqu'il évoque le « soutien récent » de Siné à Dieudonné. Siné a fait partie du comité de soutien à la liste EuroPalestine en juin 2004 (et non à Dieudonné qui figurait sur cette liste). A l'automne de la même année, suite à de nouvelles déclarations de Dieudonné, Siné et le CAPJPO (Coordination des appels pour une paix juste au Proche-Orient) ont pris leurs distances avec lui. Il avait bien raison, Siné, de se méfier lorsqu'il affirmait « vous allez voir que Val va se servir de Dieudonné contre moi ». Il n'est pas tombé loin : c'est Joffrin qui fait le sale boulot.

Laurent Joffrin ment... Laurent Joffrin ment par omission quand il évoque, sans même les dater, les propos plus anciens tenus par Siné. Voici comment, Joffrin, soucieux de précision « factuelle », les rappelle : « Quels propos ? En voici un extrait : " Je suis antisémite et je n'ai plus peur de l'avouer. Je vais faire dorénavant des croix gammées devant tous les murs. Je veux que chaque juif vive dans la peur, sauf s'il est pro-palestinien ". » Mais pourquoi charcuter ces propos et taire le contenu de l'autocritique de Siné ?

Philippe Cohen, que l'on peut difficilement suspecter de complaisance à l'égard de Siné, a livré, sur Marianne2.fr, une version « un peu plus complète » [8] : « En 1985, Siné avait été condamné pour les propos suivants tenus sur *Carbonne 14* : « Je suis antisémite depuis qu'Israël bombarde. Je suis antisémite et je n'ai plus peur de l'avouer. Je vais faire dorénavant des croix gammées devant tous les murs. (...) On en a plein le cul. Je veux que chaque juif vive dans la peur, sauf s'il est pro-palestinien. » Siné avait, à l'époque, obtenu de la LICRA qu'elle retire sa plainte en s'excusant de la façon suivante : « Mes effets de provocation et d'humour au pénultième degré, que je manie d'habitude avec dextérité, étaient, cette fois, ratés et complètement odieux. » Bien sûr, la condamnation de Siné – une autre association avait maintenu sa plainte, comme je l'avais écrit – est ancienne et mérite prescription. » [9].

Mais le journalisme « factuel » et précis tel que Joffrin le pratique obéit à des règles professionnelles qui échappent au journalisme ordinaire. Le journaliste prodigieusement « factuel » écrit : « A l'époque Siné avait affirmé qu'il était ivre et s'était excusé auprès de la Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme). Pourquoi ne s'est-il pas excusé cette fois-ci ? »

Siné s'est excusé en 1985, mais ne l'a pas fait en 2008. Peu importe la raison : pour Joffrin, c'est bien la preuve que...

Omissions + insinuations = précisions : espérons que « Le Joffrin sans peine » n'est pas enseigné dans les écoles de journalisme.

Michel Davesnes et Henri Maler, 1er août 2008

[6] A titre d'exemple, voir sur notre site : « Une caresse de Philippe Val ».

[7] Rappel : Le 17 juillet, dès le début de l'affaire donc, la journaliste de *Libération* Catherine Coroller remarque que : « Siné se défend de tout antisémitisme, affirmant que si la fiancée de Jean Sarkozy "avait été la fille d'un émir", le jeune homme "se serait converti à la religion musulmane". »

[8] Comme le dit « Arrêt sur images ».

[9] Quand on n'instruit pas exclusivement à charge, on n'omet pas les termes de cette autocritique et on n'oublie pas de rappeler que Siné, en 1992, a signé auprès de nombreux intellectuels (juifs ou non) une pétition réclamant que la France reconnaisse sa responsabilité dans la déportation des juifs.